

DÉMARCHE MUTATION

MUTATION NORMALE

1^{er} au 30 juin (tennis de table – basket – twirling)

1^{er} au 12 juillet (football)

1^{er} juin au 31 août (cyclo sport et volley ball)

- Demander un imprimé de Mutation à l'UFOLEP
(Maison des Sports – UFOLEP – 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES Tél : 03.21.72.67.41)
ou télécharger l'imprimé directement sur le site de l'UFOLEP
[www.ufolep.org/pasdecalais/ Menu/ adhérer/ Mutations](http://www.ufolep.org/pasdecalais/Menu/adhérer/Mutations)
- Envoyer l'avis de démission au club quitté en recommandé avec AR.
- Envoyer la preuve de dépôt de l'avis de démission (la preuve de dépôt) avec la demande de mutation et votre règlement de 40 € à l'UFOLEP .
- Attendre l'autorisation de l'UFOLEP (Bulletin officiel délivré par l'UFOLEP) qui sera transmis par mail

MUTATION EXCEPTIONNELLE

1^{er} juillet au 31 décembre (tennis de table – basket – twirling – cyclo sport – volley ball)

13 juillet au 31 décembre (football)

Suivre les instructions données pour une mutation normale

+ ACCORD DU CLUB QUITTE
(Signature + Cachet)